

**Mémoire présenté au
Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement**

Dans le cadre des consultations sur le projet Énergie Saguenay

Par Maëlle Surprenant

Octobre 2020

Madame, Monsieur,

Mon nom est Maëlle Surprenant, j'ai grandi dans la région de Saguenay (Chicoutimi) et je suis médecin résidente en quatrième année en psychiatrie à l'Université de Montréal. Je vous écris ce mémoire pour vous dire que je suis **contre** le projet Énergie Saguenay.

Je suis préoccupée comme beaucoup de jeunes Québécoises et Québécois par les risques et impacts négatifs du projet sur l'environnement et la biodiversité, particulièrement parce qu'il contribuerait à aggraver les changements climatiques¹ et mettrait en péril la survie d'espèces menacées dont le béluga². À mon avis, il s'agit d'un projet incompatible avec la transition écologique et énergétique, dont les impacts négatifs sur l'environnement, la biodiversité et la santé surpassent les retombées économiques et fiscales qui sont selon plusieurs experts incertaines et discutables³. Le gouvernement du Québec a l'obligation morale de rejeter les projets qui ne sont pas cohérents et convergents avec l'état d'urgence climatique reconnue par l'Assemblée nationale⁴; il ne doit pas appuyer le projet Énergie Saguenay et, surtout, il ne doit pas y investir l'argent de ses contribuables.

De plus, je suis préoccupée en tant que résidente en psychiatrie par les conséquences psychosociales du projet. Le journal *Le Devoir* rapportait en octobre 2020 que les promoteurs du projet n'ont pas tenu compte de ces enjeux dans le cadre de leur étude d'impact⁵. Il est selon moi primordial que les enjeux psychosociaux soient pris en compte dans l'évaluation du projet. En 2013, l'INSPQ soulevait des lacunes au Québec sur le plan des évaluations des impacts sociaux dans le cadre des projets de développement, notamment sur le fait que cette procédure d'analyse était généralement réalisée par les promoteurs des projets qui n'ont pas toujours les connaissances adéquates pour mener à terme ce genre d'exercice⁶. Dans le cas du projet Énergie Saguenay, ces lacunes sont éloquentes puisque le promoteur n'a pas été en mesure d'offrir une évaluation adéquate de ces enjeux malgré une demande du gouvernement du Québec à cet effet. À mon avis, ce projet pourrait générer des répercussions psychologiques et sociales (anxiété, violence, augmentation des tensions sociales, polarisation des opinions, dégradation de la cohésion sociale, aggravation des inégalités sociales, etc.) sur les populations locales (collectivités québécoises et communautés des Premières Nations) qui seront touchées par le projet de GNL Québec. Le gouvernement du Québec doit prendre ces enjeux en compte dans son évaluation du projet et doit s'assurer que ce dernier obtient l'acceptabilité sociale de la population et des communautés des Premières Nations.

¹ <https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/555880/le-projet-gnl-quebec-doit-etre-rejete>

² <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1736510/bape-audiences-traffic-maritime-impacts-methanier>

³ <https://www.lapresse.ca/actualites/2019-10-15/40-economistes-sonnent-l-alarme-contre-gnl-quebec>

⁴ <https://www.journaldequebec.com/2019/09/25/quebec-declare-lurgence-climatique-1>

⁵ <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/588012/gnl-quebec-pas-d-evaluation-des-consequences-sociales>

⁶ Institut national de Santé publique du Québec. Direction de la santé environnementale et de la toxicologie. Guide de soutien destiné au réseau de la santé : l'évaluation des impacts sociaux en environnement. Octobre 2013

Sur une note plus personnelle, le fjord du Saguenay est pour moi un endroit exceptionnel, unique au Québec. J'y retourne plusieurs fois par année pour y pratiquer diverses activités de plein air (kayak, randonnée pédestre et ski nordique dans le parc national du Fjord-du-Saguenay, via ferrata, etc.). Les falaises majestueuses de chaque côté de ce cours d'eau, rayonnant lors de journée ensoleillée et s'agitant lors de grands vents, entourées d'une forêt dense en font un endroit magnifique. Je me rappellerai toujours d'une excursion en voilier sur le fjord où j'ai eu la chance d'apercevoir des bélugas qui nageaient en direction du fleuve. J'étais émerveillée. J'espère un jour avoir la chance de faire découvrir à mes futurs enfants le fjord et la biodiversité qui s'y réfugie, intacts. En effet, c'est pour la nature et la richesse des activités de plein air que je planifie retourner pratiquer ma profession au Saguenay, région ayant de grands besoins en effectif médical en psychiatrie. Par contre, le projet Énergie Saguenay est un élément dissuasif dans cette décision de revenir travailler dans la région à la fin de ma formation.

En espérant que mes questionnements et mes arguments seront pris en compte lors de l'analyse de ce projet,

Je vous prie d'accepter mes sincères salutations,

Maëlle Surprenant, résidente en psychiatrie de l'Université de Montréal.